ALCOOL-INFO

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MON CONJOINT A UN PROBLEME D ADDICTION QUE FAIRE .? DENI

Par Profil supprimé Postée le 17/09/2016 14:18

bonjour
mon conjoint et père de mon enfant, a un problème d 'addiction envers la cigarette drogue et alcool
je ne sais pas réellement ce qu il prend (ca doit varier des jours) mais le but est de se "retourner" le cerveau pour oublier ...
apparament il voit des choses négatives, des choses de son enfance, des idées noires etc et pour oublier il se plonge dans ses addictions.

il refuse de l admettre, mettre pris sur le fait il nie, et me fait passer pour une folle qui raconte des betises pour lui causer du tord, a notre entourage.

le problème est son changement radical de comportement. habituellement un homme gentil et dévoué, sous l effet de ces addictions, il devient méprisant, insultant, envieux de tous, violent et me rabaisse sans limite, et tout ça sous les yeux de notre fils de 6 ans, qui subit également tout ca depuis 2 ans.

je l ai quitté pour ces raisons il y an un an et demi, il m a fait des promesses , j y suis retourné et une semaine après tout a recommencé, même empiré ...

en début de semaine, j 'ai mis mes menaces à éxécution et l'ai quitté, il est actuellement en cellule de dégrisement, il s'est fait arrété hier car il était alcolisé. je suis écoeurée car il a raconté n importe quoi aux policiers pour se victimiser ... ce qui montre encore qu il ne veut pas s'en sortir...

je ne sais plus quoi faire, ça me rend malade de le quitter car le ssentiments sont la, on a une maison un enfant et tout est gàché à cause de ça...

comment faire pour qu il prenne conscience de son probleme ?

Mise en ligne le 19/09/2016

Bonjour,

La situation que vous nous décrivez est pénible à vivre car votre conjoint est inaccessible au dialogue.

Lui faire prendre conscience de ses addictions n’est pas chose facile même s’il y va de la stabilité de son couple. Ses addictions sont si prégnantes qu’elles le maintiennent dans une sorte de "bulle " à partir de laquelle sa vision de la réalité est biaisée.

Il est important que votre couple puisse s’inscrire dans un dialogue apaisé. Il s’agirait de revenir calmement sur ce qui apparaît vraisemblablement comme l’objet de son mal-être à savoir « ces choses négatives se rapportant à son enfance », « ces idées noires », « ce qu’il cherche à oublier… ». Il est souhaitable de le faire à un moment où vous le sentez disponible ou disposé à parler, lors d’une rencontre à l’extérieur.

Chercher le dialogue pour avoir une issue pacifique à la crise que traverse votre couple ne veut pas dire, non plus, qu’il peut donner libre cours à ses émotions au point de vous humilier devant votre fils. Rien ne justifie le fait qu’il vous rabaisse, encore moins la violence. Si par deux fois vous êtes partie c’est que votre sécurité et peut-être celle de votre fils étaient en jeu. Vous aviez donc pris la décision qu’il fallait prendre.

Si vous êtes revenue c’est peut-être parce que votre conjoint vous avait convaincue qu’il allait changer. Vous avez eu confiance en lui. Vous êtes en droit de lui demander désormais de vous donner les gages de garantie de son changement.

Sachez que dans les centres d’addictologie il y a un accueil spécifique de l’entourage pour les aider à aider le proche en difficulté. Il s’agit du soutien familial. Le proche est accueilli par les professionnels du centre qui l'écoutent, le conseillent, le soutiennent et lui proposent des pistes de réflexion.

Nous vous encourageons fortement à envisager de vous rapprocher de l’un de ces centres. Votre accueil est indépendant de la présence de votre conjoint. C’est une démarche qui vous appartient à vous, au titre de conjointe, pour être aidée à l’aider. Les professionnels en question sont des addictologues, médecins, psychologues, et quelques fois selon les centres des thérapeutes de la famille et du couple. Nous vous avons mis une adresse de centre situé à Valence en bas de page. Vous pouvez les contacter.

Si vous désirez obtenir une première écoute, un soutien et une aide ponctuels, une réorientation n’hésitez pas à nous contacter par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à 2h00 du matin ou au 0980 980 930 (Alcool Info Service, anonyme et non surtaxé) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA - ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE

9 rue Henri Barbusse
26000 VALENCE

Tél : 04 75 82 99 60
Site web : www.anpaa.asso.fr/
Secrétariat : Lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h
Accueil du public : Lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h, rendez-vous possibles en dehors de ces horaires dont jeudi
Consultat° jeunes consommateurs : Les jeunes consommateurs et leur entourage peuvent être reçus toute la semaine aux horaires du CSAPA,jusqu'à 17h30
COVID -19 : Octobre 2022 - accueil en présentiel sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée